

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 1.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 JANVIER 1878

NOTRE PRIME!

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante :

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE Mgr. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais ceux qui ne se conformeront pas à cette règle devront payer 25 centins de plus par année, soit TROIS DOLLARS ET VINGT-CINQ CENTINS pour le Canada et TROIS DOLLARS ET SOIXANTE ET QUINZE CENTINS pour les États-Unis.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs!

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Aux abonnés de *L'Opinion Publique*, par la Rédaction.
—L'Université-Laval de Montréal, par L. O. D.—
Une nouvelle chanson.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—La santé du Pape.—Exposition universelle de 1878.—Gazette des Tribunaux : Une fille qui promet.—Recettes utiles.—Les femmes.—Souvenir de la Convention.—Faits divers.—Mélanges.—Poésie : 1878, par Ernest Myrand.—Une fille laide (suite).—Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine.—Michel Bibaud, par Max. Bibaud (suite et fin).—Prix du marché de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Souhaits aux abonnés : Chansonnette par E. B. de St. Aubin ; L'hon. M. Laurier arborant le drapeau libéral sur la citadelle de Québec ; Le chemin de fer de Q. M. O. O. ; Le pont de Portneuf ; Le Pont-rouge sur la rivière Jacques-Cartier.

Aux Lecteurs de "L'Opinion Publique"

L'Opinion Publique offre ses souhaits de bonne année à ses aimables lecteurs et lectrices, et les remercie de l'encouragement qu'elle en a reçu durant l'année qui vient de finir. Au lieu de continuer à perdre des forces, comme elle faisait tous les ans, elle en a gagné, et aujourd'hui sa santé lui permet d'espérer de vivre aussi longtemps que le mieux constitué de ses abonnés.

Peut-il en être autrement ?

Est-il possible de croire qu'un journal national comme *L'Opinion Publique* vienne à disparaître ? N'est-il pas, au milieu des sables brûlants de la politique, comme une oasis où le cœur et l'esprit peuvent de temps à autre se rafraîchir ?

C'est le seul journal français illustré de l'Amérique, et on sait qu'à l'étranger, en France surtout, il est remarqué. Sans doute, *L'Opinion Publique* n'est pas ce que nous voudrions qu'elle fût : elle n'échappe pas complètement aux funestes résultats de l'indifférence de notre population pour la presse. Elle n'est pas patronnée, payée comme elle devrait l'être : ceux qui la rédigent le font en grande partie par devoir et patriotisme, et plusieurs de nos meilleurs écrivains lui offriraient leur intéressante collaboration moyennant une modique rétribution, qu'elle n'est pas capable de leur payer.

Les journaux canadiens-français ne pourraient se maintenir sur un bon pied, payer leurs propriétaires et leurs rédacteurs, que lorsqu'ils seront payés d'avance. Il est étonnant que ceux qui s'occupent de journalisme dans ce pays n'aient pas encore trouvé moyen de s'entendre à ce sujet, et de mettre à exécution des résolutions aussitôt abandonnées qu'adoptées.

Le Canadien-français lit peu, n'annonce presque pas, et paie mal son journal. Alors comment veut-on que la presse soit aussi prospère, intéressante, instructive et indépendante que dans les autres pays ? On fait ici, à deux ou trois, ce qui se fait ailleurs à dix ; le rédacteur d'un journal quotidien, ici, est une espèce de bête de somme qui reste attelée du matin au soir, et à laquelle on ne demande, la plupart du temps, que de savoir donner de bonnes ruades.

Aussi qu'arrive-t-il ?

Après quelques années d'un travail éternel, abruti, on se hâte de quitter une vie aussi misérable, et d'autres jeunes gens sans expérience, mais pleins d'illusions, viennent prendre la place de ceux qui s'en vont ; et ainsi de suite. Ajoutons qu'au lieu de se protéger et de chercher à adoucir mutuellement leur sort, les journalistes semblent prendre plaisir à se rendre la vie insupportable, et à ruiner leur caractère et leur avenir par des luttes insensées.

L'Opinion Publique plane heureusement au-dessus des tempêtes politiques et religieuses qui agitent si inutilement la plupart du temps notre jeune société. Elle offre aux amis des sciences et des lettres un coin de terre où ils peuvent, dans le calme, exposer le fruit de leurs réflexions, de leurs études.

L'Opinion Publique a donné une vive impulsion à notre littérature nationale ; elle a été le berceau littéraire de talents devenus populaires ; on y a vu passer tour à tour, avec éclat, nos écrivains les plus remarquables.

Elle a jeté au milieu de notre population des idées et des sentiments qui ont fait leur chemin. Pour qu'elle continuât son œuvre patriotique, ceux qui la rédigent depuis un an s'imposent des sacrifices. Ils ont compté sur le public et ils n'ont pas eu complètement tort, puisque sa situation est bien meilleure aujourd'hui qu'elle n'était il y a un an. Mais ce n'est pas suffisant, il faut qu'elle reprenne les abonnés qu'elle a perdus de 1874 à 1876, et que, surtout, chaque abonné, de gré ou de force, paie d'avance au moins six mois d'abonnement. S'il n'y a pas, dans le pays, assez d'hommes intelligents pour maintenir un journal si national en le payant d'avance, nous méritons le dédain et la pitié des autres nationalités.

Nous allons faire de nouveaux efforts durant l'année qui commence pour satisfaire les lecteurs de *L'Opinion* : à eux de nous donner les moyens de mettre nos projets à exécution.

On apprendra, sans doute, avec plaisir que l'hon. M. Chauveau doit reprendre bientôt ses études intéressantes sur les hommes d'Etat de l'Angleterre. M. David continuera l'histoire des événements de 1837-38. M. Sulte et quelques autres écrivains de renom promettent de nous donner leur brillant concours.

LA RÉDACTION.

L'Université-Laval de Montréal

L'un des précieux résultats de la mission de Son Excellence Mgr. Conroy au milieu de nous, sera l'établissement d'une université à Montréal.

Nous félicitons Son Excellence d'avoir enfin résolu cette question si épineuse de l'établissement d'une université à Montréal, d'avoir su concilier des droits et des exigences qui menaçaient de nous priver pour longtemps encore des bienfaits d'une telle institution.

Une nouvelle ère va s'ouvrir pour les sciences et les lettres ; les fortes études, qui manquaient si cruellement dans le district de Montréal, feront bientôt sentir leurs heureux effets dans les classes instruites de notre société. Toujours et partout, les universités ont été des foyers de lumière, des sources fécondes de progrès intellectuel.

Plus d'une fois nous avons constaté le bien fait par l'Université-Laval ; plus d'une fois nous avons reconnu que les hommes de profession qui en sortaient l'emportaient sur leurs confrères par la science, la vraie science, la largeur des idées et la hauteur des principes en toutes choses.

Rome a apprécié le mérite et le dévouement des fondateurs de l'Université-Laval ; elle a vu et compris le bien que leur

œuvre faisait à la religion et à la patrie, et elle a voulu étendre la sphère de leur bienfaisante action.

Plusieurs auraient voulu avoir, à Montréal, une université tout-à-fait indépendante de l'Université-Laval de Québec, et on connaît les discussions animées qui ont eu lieu à ce sujet. Rome ayant parlé, tous doivent s'incliner et accepter avec respect et reconnaissance une décision fondée, sans aucun doute, sur la justice. Québec avait des droits acquis, on les a respectés ; Montréal demandait l'enseignement universitaire, on le lui donne. Tout le monde doit être satisfait.

L. O. D.

UNIVERSITÉ-LAVAL A MONTRÉAL.

Tel sera le titre de l'Université qui va être ouverte ces jours-ci, à Montréal, en conformité au décret de la Cour de Rome, en date du 1er février 1876. Cette université aura les mêmes avantages que l'Université-Laval à Québec possède en vertu de sa Charte Royale.

Il y aura 4 facultés : les facultés de "Théologie," "Sciences et Beaux-Arts," "Faculté de Droit," "Faculté de Médecine."

La faculté de droit est définitivement organisée, et les professeurs ont été nommés officiellement par le Conseil universitaire de Québec, le 15 décembre courant.

Voici les noms des professeurs :

M. Côme-Séraphin Cherrier, C. R., professeur de droit international, et *doyen* de la faculté ;

L'hon. S. C. Monk (juge de la Cour du Banc de la Reine), professeur de droit commercial et maritime ;

L'hon. P. J. O. Chauveau (shérif de Montréal), professeur de droit romain ;

L'hon. T. J. J. Loranger (juge de la Cour Supérieure), professeur de droit administratif ;

L'hon. J. A. Chapleau (C. R. et secrétaire-provincial), professeur de droit criminel ;

M. L. A. Jetté, M. P., professeur de droit civil ;

M. Joseph-Alphonse Ouimet, L. D., professeur de procédure civile.

Les trois autres facultés seront organisées dans quelques jours. Ce travail d'organisation est à se faire.

L'ouverture de l'université doit se faire d'une manière très-solennelle, prochainement, suivant les désirs du Délégué apostolique et de Sa Grandeur Mgr. de Montréal.—*Minerve*.

OTTAWA, 27 décembre 1877.

Les cérémonies religieuses à Ottawa ne le cèdent nullement à celles de Montréal ou de Québec. Le chant et la musique y sont toujours de premier ordre, grâce aux talents artistiques que la capitale renferme. La messe de minuit y a été célébrée avec splendeur. Les églises Saint-Joseph et Saint-Patrick se sont partagé les suffrages de la population ; mais madame Christin, autretrois de Montréal, a été vivement admirée à Saint-Joseph, ainsi que madame Gélinas. Mademoiselle Jane Aumond et madame Evanturel chantaient à Saint-Patrick avec M. Gourdeau. Ce sont trois magnifiques voix. Mais le chœur de Saint-Joseph, qui est plus ancien et mieux formé, par conséquent, que celui de Saint-Patrick, a remporté la palme. Il avait aussi sur l'autre l'avantage d'être accompagné par un excellent orchestre. A Saint-Patrick, ils n'ont pas même d'orgue encore. C'est depuis que M. le grand-vicaire O'Connor est curé de Saint-Patrick que cette église est devenue si populaire, et que la musique et le chant y ont fait tant de progrès. C'est M. le Dr. Prévost, nouvellement arrivé de Saint-Jérôme, qui y touche l'harmonium, en attendant qu'on ait un orgue.

Les cérémonies de Noël ont aussi été très-belles, dit-on, à la cathédrale.

DELTA.